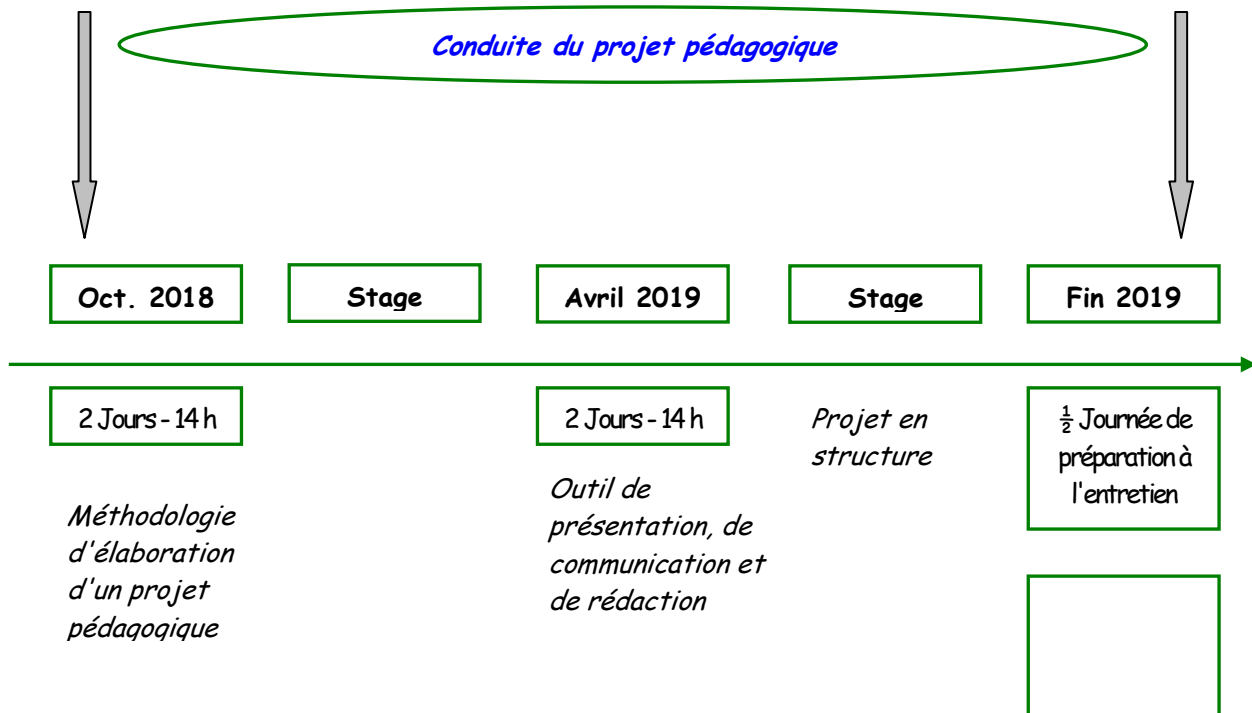


Plan de Formation

PHASE 2 Promo 9 bis

La conduite d'un projet pédagogique témoigne d'une prise de responsabilité auprès d'un groupe en formation. Cette prise de responsabilité est étayée par la réalisation d'un rapport d'activité dans lequel l'enseignant témoigne de pratiques réfléchies. La mise en situation, l'observation, l'analyse des pratiques, la mise en distance contribuent à la construction de la professionnalisation de l'enseignant. À l'issue de cette deuxième phase, les professeurs seront titulaires du DFPM (Diplôme de formation Pédagogique de Professeur de Musique, suivi de leur spécialité) de niveau IV.



Module 3 : Comment élaborer et conduire un projet pédagogique – 28h00

- Méthodologie d'élaboration d'un projet pédagogique 14 h

CNP - Centre National Pédagogique des MFR M. Maurice HALLEREAU

Groupe Auvergne – Jeudi 18 et vendredi 19 octobre 2018

- Outils de présentation, de communication et de rédaction 14 h

CNP - Centre National Pédagogique des MFR M. Maurice HALLEREAU

Groupe Auvergne – Jeudi 4 et vendredi 5 avril 2019

(Chaque stagiaire apporte son portable)

Fin de la prise en charge par UNIFORMATION / AFDAS

- **Module 3 bis : Concrétisation au sein de l'association (Par le stagiaire)**

- Réalisation et suivi d'un projet (Période d'Alternance)
- Réalisation du mémoire

- **Module 4 : Certification**

- **Commission Pédagogique : fin 2019**
- **Commission Technique : fin 2019**